



<http://www.chez.com/snpdmp/>

SNPDEN
Montpellier

Motion N° 2

Vie Syndicale

Pour une amélioration du fonctionnement des instances académiques du SNPDEN

Si nous avons collectivement fait des progrès au cours des derniers mandats et avant tout parce que nous avons réussi à réfléchir ensemble, à décider ensemble et à porter ensemble la voix de notre syndicat, il n'en reste pas moins que certaines de nos propositions pour un fonctionnement plus efficace de nos instances n'ont pas connu la concrétisation souhaitée sur le terrain. C'est ainsi que nous avons bien des secrétaires académiques adjoints (lycées - LP - collèges - retraités - CAPA) mais à part peut-être pour la CAPA et les retraités la fonction des autres adjoints s'est le plus souvent limitée à figurer en tant que telle sur l'organigramme du secrétariat académique !

C'est par la réactivation de ces fonctions :

- confier la gestion des problèmes des lycées au secrétaire adjoint chargé des lycées,
- celle des problèmes des LP à celui chargé des LP,
- celle des problèmes des collèges à celui chargé des collèges

qu'on parviendra à une polyvalence réelle et efficace du secrétariat académique et que l'on permettra au secrétaire académique d'être un véritable animateur de l'équipe composant ce secrétariat académique et d'en être surtout la tête politique.

Bien informé de tout ce qui se passe dans l'académie par ses adjoints, les SD et les consultants éventuellement associés aux travaux du S.A., dégagé de certaines tâches chronophages pour lui mais que d'autres peuvent efficacement assumer, le secrétaire académique qui devra aussi être assisté par un secrétaire adjoint administratif prenant en charge tout ce qui concerne la diffusion de l'information, le recueil des informations et certaines démarches auprès du rectorat, pourra ainsi consacrer plus de temps à l'analyse, à la mise au point de stratégies, à son rôle représentatif auprès des autres syndicats et des tutelles, à l'impulsion d'une véritable politique académique s'appuyant sur une analyse de terrain et des propositions argumentées.

Il est nécessaire que le SNPDEN parallèlement à son action pour la défense des intérêts de nos établissements et des personnels de direction se préoccupe aussi davantage de prendre toute sa place dans les débats qui concernent l'Ecole dans l'académie non seulement pour y faire entendre ses propres conceptions mais aussi pour y défendre des projets qu'il aura collectivement

élaborés. Cela ne peut se faire que sous l'impulsion permanente du secrétaire académique qui sera amené à y consacrer du temps, c'est pourquoi il faut impérativement confier à d'autres membres du secrétariat académique des tâches qu'il assumait quasiment seul jusqu'à présent.

Motion adoptée par l'AGA du 05.11.2003 à l'unanimité moins 2 abstentions